

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE**  
**Procédure adaptée**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**  
**(RC)**

*Maître de l'ouvrage*

Commune de CLUNY

*Objet de la consultation*

Fourniture d'un camion Poids Lourds tribenne

*Remise des offres*

**Date et heure limites de réception :**

**Vendredi 15 juillet 2011 à 12h00**

**En Mairie de CLUNY**

## **1 POUVOIR ADJUDICATEUR**

**M. le Maire - VILLE de CLUNY**

**Mairie, Parc Abbatial**

**71250 CLUNY**

**03 85 59 89 38**

**03 85 59 16 34**

**Courriel : [direction-generale@mairie-cluny.fr](mailto:direction-generale@mairie-cluny.fr)**

## **2 OBJET DE LA CONSULTATION**

Le présent marché a pour objet la fourniture d'un camion poids lourd porteur 4x2 équipé d'une benne.

Ce véhicule est destiné aux activités du centre technique municipal, notamment au service voirie pour le transport de matériaux et le déneigement dans les rues étroites de Cluny.

Ce véhicule devra respecter toutes les normes françaises et européennes en vigueur, notamment celles concernant la sécurité des utilisateurs.

De plus, une totale compatibilité devra être obtenue entre le châssis porteur et les différents équipements de la benne et les équipements de viabilité hivernale.

Pour ce faire, les candidats devront prendre connaissance de l'intégralité des documents de la consultation et en tenir compte lors de l'élaboration de leur offre.

## **3 CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **3.1 PROCÉDURE DE LA CONSULTATION**

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée prévue aux articles 28 et 77 du Code 2006 des Marchés Publics.

### **3.2 TYPE DE MARCHÉ**

Le marché pour lequel la consultation est lancée est un marché de Fourniture au sens du Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009, publié au JORF du 19 mars 2009.

### **3.3 ALLOTISSEMENT**

Le présent marché est composé d'un seul lot

### **3.5 VARIANTES ET OPTIONS**

#### **3.5.1 Variantes**

Les variantes sont autorisées.

Les candidats doivent obligatoirement répondre à l'offre de base avant de présenter une variante.

Les candidats pourront proposer des modifications ou variantes techniques qui correspondent toutefois aux besoins et objectifs de la collectivité.

Les options rajoutées par le fournisseur seront mises en évidence et chiffrées.

### **3.7 MODIFICATIONS DE DÉTAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION**

La Ville de CLUNY se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **3.8 TYPE DE CONTRACTANT**

La présente consultation est ouverte à tout type de candidat possédant les compétences requises dans le domaine concerné et produisant les documents exigés dans l'offre (art 4.5 du présent R.C).

Les candidats doivent se présenter seuls.

## **4 MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES OFFRES**

### **4.1 RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque entreprise qui en fait la demande par écrit (courrier, télécopie ou courrier électronique).

Il est également téléchargeable sur la plate forme de dématérialisation : [www.e-bourgogne.fr](http://www.e-bourgogne.fr)

Il est également téléchargeable sur le site : [www.cluny.fr](http://www.cluny.fr)

### **4.2 CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est constitué des pièces suivantes :

- Le acte d'engagement (AE),
- Le Cahier des Clauses Technique Particulières, (CCTP)
- Le présent règlement de Consultation (RC),
- L'attestation sur l'honneur vierge

### **4.3 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats pourront contacter :

Pour des renseignements à caractère administratif :

Madame Muriel BOUQUET

Tél. : 03 85 59 89 38

Fax : 03 85 59 16 34

Courriel : [direction-generale@cluny.fr](mailto:direction-generale@cluny.fr)

Pour des renseignements à caractère technique :

Monsieur Etienne GILLERON

Tél. : 03 85 59 14 78

Fax : 03 85 40 91 35

Courriel : [ateliers-municipaux-cluny@orange.fr](mailto:ateliers-municipaux-cluny@orange.fr)

### **4.4 PRÉSENTATION DES OFFRES**

Les offres seront présentées dans une (1) enveloppe unique, cachetée, portant la mention « Consultation pour la fourniture d'un camion poids lourd tribenne – ne pas ouvrir ».

Les offres devront être adressées par pli recommandé avec accusé de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remise contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessous :

du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 :

Monsieur le Maire  
Ville de CLUNY  
Mairie  
Parc Abbatial  
71250 CLUNY

#### **4.5 CONTENU DE L'OFFRE**

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française.

L'unité monétaire est l'Euro.

Il est rappelé que le signataire doit être habilité à engager le candidat.

##### **4.5.1 Pièces à fournir relatives à la candidature**

- **L'attestation sur l'honneur prévu par le Code 2006 des Marchés Publics**, signée, paraphée et portant le cachet commercial du candidat.  
*(La déclaration sur l'honneur vierge, jointe au présent dossier peut être utilisée).*
- **Les références pour prestations similaires, portant le cachet du candidat et sa signature**

##### **4.5.2 Pièces à fournir relatives à l'offre**

L'offre sera constituée des éléments suivants par ordre d'importance décroissant :

- **L'acte d'engagement**, portant le cachet du candidat et sa signature,
- **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières**, portant le cachet du candidat et sa signature,
- **Le devis descriptif et estimatif détaillé**, portant le cachet du candidat et sa signature,
- **Le mémoire technique permettant d'apprécier la valeur technique de l'offre**, l'attention du candidat est portée sur le fait que ce mémoire technique constitue l'un des éléments de jugement des offres. Ce document deviendra contractuel.

#### **4.6 DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES**

La date limite de remise des offres est fixée au :

**Vendredi 15 juillet 2011 à 12h00**

#### **4.7 DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est de **90 jours** à compter de la date limite de remise des plis.

## 5 NÉGOCIATION

Conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics, la Ville de CLUNY se réserve le droit, compte tenu des éléments de réponse de négocier tout ou partie de la proposition remise par les candidats.

## 6 DELAI DE LIVRAISON

Les délais de livraison du véhicule entièrement équipé, mentionnés dans l'offre devront être respectés. Les retards internes entre les différents intervenants pour le carrossage, l'équipement du véhicule et la livraison chez les sous-traitant ne pourront pas être déduits du délai global.

Au-delà du délai défini dans l'offre, 500 € de pénalités par jour de retard seront appliqués.

## 7 JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

### 7.1 JUGEMENT DES CANDIDATURES

Les candidatures seront déclarées recevables à l'appui :

- de la déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP.
- des références pour fournitures similaires

### 7.2 JUGEMENT DES OFFRES

Conformément à l'article 53 du Code 2006 des Marchés Publics les offres des candidats seront analysées au regard des critères pondérés suivants :

#### **Critère 1 – Le prix : pondéré à 50%**

Notation de 0 à 10

Pour ce critère, la note 10 sera donnée au candidat proposant le prix le plus bas.

La note donnée aux autres candidats sera :  $(10 \times (\text{Prix le plus bas} / \text{Prix du candidat}))$

#### **Critère 2 – Le délai : pondéré à 25%**

Pour ce critère la note 10 sera donnée au(x) candidat(s) proposant le délai le plus faible.

La note donnée aux autres candidats sera :  $(10 \times (\text{délai le plus bas} / \text{délai du candidat}))$

#### **Critère 3 - La technicité : pondéré à 10%**

Notation de 0 à 10, à l'appui du mémoire technique

#### **Critère 4 – La garantie constructeur : pondérée à 15%**

Notation de 0 à 10 en fonction de la couverture et de la durée de la garantie

## ATTRIBUTION

**Le candidat attributaire aura Cinq jours ouvrés, à compter de la réception du courrier l'informant qu'il est déclaré attributaire du marché, pour fournir par lettre recommandée avec accusé de réception postal ou par dépôt:**

1 Ses attestations fiscales et sociales (visées à l'Art. R 324-4 du Code du Travail) ou l'état annuel des certificats reçus.

*Ou*

Un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an.

2 Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis),

*Ou*

Une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers,

*Ou*

Un devis, document publicitaire ou correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.

3 Déclarations du candidat DC 2 et NOT12

4 Une attestation sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143.3 et L.320 et R 143-2,

**A défaut de la production de ces pièces dans le délai indiqué, le titulaire ne pourra plus être attributaire du marché.**